

Extrait du Cavalier d'extérieur, randonneur, tréciste amateur

<http://yplaton.free.fr>

Cas d'un contrôle manqué

- Mes carnets de TREC - Le film d'une épreuve - POR -

Date de mise en ligne : samedi 16 dcembre 2006

Cavalier d'extérieur, randonneur, tréciste amateur

Il peut arriver de rater un contrôle.

Normalement, si le traceur du POR a bien fait son travail, cela ne doit pas être possible et tout concurrent en dehors de l'itinéraire, à moins d'en être inconsidérément éloigné, doit passer par tous les contrôles, même si c'est à l'envers.

Il m'est arrivé une fois de rater un contrôle et 2,5 km plus loin, mon tracé sur la carte s'interrompait. Nous nous sommes retrouvés à 4 en fin de tracé, les 4 premiers dossards ... Le contrôle était très mal situé, j'avais mal recopié ma carte à cet endroit et au lieu de prendre à droite dans un bois en bordure de vigne, j'ai continué à longer la vigne pour rattraper un chemin que je prenais à gauche : à droite, derrière un virage, à moins de 100 m se trouvait le contrôle : tous ceux qui loupaient l'entrée dans le bois loupaient le contrôle.

Or ce contrôle était important, on y distribuait les informations du tronçon boussole qui permettait de rejoindre le contrôle d'arrivée. Sur ce parcours boussole, il y avait un ticket. Le jury nous a donc collé trois pénalités pour contrôle manqué (le contrôle effectivement manqué + le ticket + l'arrivée) : après réclamation, une seule pénalité a été retenue, les autres ne pouvant nous être imputées puisque nous ne disposions pas des éléments pour ne pas manquer ces contrôles ...

Rappel (Art 17 du règlement) : Une même difficulté topographique ne peut pas pénaliser plusieurs fois le concurrent.